L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 JUIN 1857.

[illegible] et publié par
[illegible] WEISSE & Co.,
PROPRIETAIRES:
[illegible] S. DUFOUR,
[illegible] S. HARBY,

[illegible] ORLEANS:
[illegible] JUIN 1857.

[illegible] la semaine.

[illegible] sont autorisés [illegible] pour les six [illegible]

[illegible] ce jour.

[illegible]

Les Whigs.

[illegible]

tions. Plusieurs personnes tombèrent mortellement blessées.

Inutile de dire que les *Plug Uglies* ne se sont plus montrés et que quelques heures après, il n'en restait plus un seul à Washington. Les polls ont été rouverts et l'élection s'est faite sans encombre.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONVENTION D'ETAT AMERICAINE.
Session du soir.

Bâton-Rouge, 8 juin.—La Convention s'est assemblée à 2 heures de l'après-midi et a fait les nominations suivantes:

Pour auditeur d'Etat,

F. A. Hardesty, d'Ouest-Féliciana, au troisième tour de scrutin.

Pour trésorier d'Etat.

Le nom de M. Crenshaw ayant été retiré, M. Joseph W. Walker, de Ste-Marie, au premier tour de scrutin.

Surintendant de l'Education publique.

Le nom de M. J. B. Burrows ayant été retiré par ses amis, M. W. A. Lacy, de Caddo, par acclamation.

M. Thompson, de Ste-Hélène, a offert la résolution suivante:

Résolu qu'il soit recommandé au parti Américain de cet Etat de s'abstenir de tenir, lundi, une convention d'Etat ou de District.—Adopté.

L'honorable P. Alexander, président du comité des résolutions, a présenté un long préambule et une série de résolutions.

Le colonel R. A. Stewart a présenté une résolution donnant au comité exécutif de l'Etat le droit de nommer un candidat pour la place de secrétaire d'Etat et de remplir toute vacance qui aurait lieu sur le ticket de l'Etat.—Adoptée.

Après avoir adopté les résolutions pour remercier les officiers de la Convention, ainsi que le sergent d'armes, cette convention s'est ajournée.

Convention congressionnelle.

Après l'ajournement de la Convention d'Etat, les Conventions congressionnelles des 1er, 2e et 3e Districts se sont réunies et ont fait les nominations suivantes:

Premier district.

L'honorable Geo. Eustis, Jr., membre actuel de ce district, a été désigné.

Deuxième district.

M. Glendy Burke, de la Nouvelle-Orléans, a été désigné comme candidat de ce deuxième district.

Troisième district.

M. G. W. Robertson a été désigné pour ce troisième district.

A la clôture, plusieurs personnes ont pris la parole et ont été écoutés très favorablement.

Nouvelles de Washington.

Washington, 8 juin—Beaucoup de citoyens respectables ont signé une adresse demandant qu'une assemblée publique ait lieu pour condamner les désordres qui ont eu lieu dernièrement et approuver la conduite du président et du maire, lesquels ont rétabli le calme en se servant des forces militaires.

Affaire de l'Utah—Arrivée de Burr.

David H. Burr, *Surveyor-général* de l'Utah, est arrivé ici. Il assure que les soldats mormons sont en bien piteux état et qu'un millier d'hommes de troupes pourraient facilement en avoir raison. Avant l'arrivée de M. Burr parmi eux, les Mormons ne se doutaient nullement de l'intention qu'avait le gouvernement d'en imposer par les armes et ne pouvait admettre l'idée d'avoir à obéir aux lois fédérales.

M. Burr pense que la moitié de la population mormone se soulèverait contre Young, si elle se sentait protégée par les forces militaires du gouvernement, et que, d'ailleurs, il n'y a à craindre aucun soulèvement, si on montre de la fermeté. Beaucoup d'habitans suivraient Young, si celui-ci quittait sa localité pour une autre contrée, ce qu'il fera probablement si on essaie de le forcer à obéir aux lois des Etats-Unis. L'exécution de ces lois et l'influence de la civilisation ne tarderont pas à éteindre la secte.

M. Burr, qui a visité l'établissement de Salt Lake, dit n'en avoir jamais vu de plus misérable; la population de la place est trop forte pour ses ressources, et, même sans l'intervention éventuelle du gouvernement, il faudrait s'attendre à quelque prochain changement. En somme, l'aspect des Mormons est des plus pauvres et ce n'est que par l'oppression que Brigham Young les maintient.

Environ cinquante familles de Gentils sont restées parmi les Mormons en butte à toutes sortes de persécutions.

Marchés de l'intérieur.

New-York, 8 juin—Coton ferme à l'ouverture, en déclin à la clôture; farine, languissante; blé, baisse de 3 cts; maïs, 92 à 93 cts; mélasses Orleans, lourdes à 75 cts; fret, actif; café, clos languissant, suivant les cotes-circulaires, avec de fortes demandes pour l'exportation; whiski, sans activité; huile de lin, 71 à 73 cts; fer en barres, 30 à 31, autres articles, calmes.

Cincinnati, 8 juin.—La farine est languissante à $7, le whisky se vend 30½ cts, le bacon et les épaules à 10 c, et les plats-côtés ribbeda 12½c.

Rivières.

Memphis, 8 juin.—Sont passés remontant le fleuve, *W. Morrison, J. E. Woodruff* et *Scotland*; est passé, descendant, l'*Aleck Scott*.

Vicksburg, 8 juin.—Le *Capitol* est passé, descendant, aujourd'hui, à 2 heures P. M.

CANAL INTEROCEANIQUE—On sait que M. Frederick Kelly, de New-York, a conçu depuis longtemps le projet de canaliser l'isthme de Darien, de manière à établir une communication entre l'Atlantique et le Pacifique. Il a prouvé que la compagnie pouvait utiliser les rivières Atrato et Turando en les comprenant dans le tracé du canal. Le gouvernement s'est déclaré en faveur de cette entreprise et le dernier Congrès a voté une somme de vingt-cinq mille piastres pour faire explorer l'isthme par des ingénieurs de l'armée et quelques officiers de la marine des Etats-Unis. Le secrétaire de la marine a déjà pris toutes les mesures nécessaires et il organise en ce moment l'expédition scientifique qui s'embarquera à bord du navire de guerre *Arctic*. Le lieutenant Craven en aura le commandement. Les ingénieurs commenceront leur exploration à la baie de Humboldt.

Le seul obstacle qu'offre l'isthme est la haine des Cordillères qui la traverse, mais un tunnel de trois milles de longueur suffira pour le franchir. L'Atrato se jette dans le golfe de Darien; à son embouchure se trouve la grande baie de Candelaria qui offre un excellent mouillage et qui pourrait contenir toutes les flottes de l'Europe. C'est la plus belle baie que l'on puisse voir dans la zone intertropicale. Si la commission scientifique fait un rapport favorable, M. Kelly, qui a obtenu du gouvernement néo-grenadien une concession et les autres privilèges nécessaires, organisera immédiatement une compagnie.

On nous prie d'annoncer que la foire au profit de l'Ecole des Frères aura lieu, ce soir, pour la dernière fois, au coin des rues Fouché et Poyfaré.

TEXAS.—Nous avons reçu hier, nos journaux de Galveston jusqu'au 7 courant. Rien de nouveau.

SODA.—Nous doutons qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans de soda plus délicieux que celui que l'on vend à la pharmacie du Dr Beach, au coin des rues Chartres et Douane. Tous ceux qui s'en sont fait servir la refusent d'en prendre ailleurs. Le *nectar* du Dr Beach est un sirop incomparable: nous le recommandons d'une manière toute spéciale à ceux qui n'en ont pas encore fait l'essai.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE—La vogue de ce médicament s'accroît tous les jours. On ne saurait s'imaginer les avantages nombreux qu'offre la préparation de M. le Dr Héreu sur les sirops et les essences de salsepareille. Ce précieux dépuratif, combiné avec le suc d'autres plantes, agit avec une merveilleuse rapidité et possède une puissance que ne laissaient pas soupçonner les anciennes préparations. Aussi apprenons-nous sans étonnement que les médecins recommandent l'usage des pastilles dont le dépôt est établi au coin des rues Toulouse et Bourbon. Le Dr Héreu reçoit aussi des ordres nombreux de la campagne.

ARRESTATION—Un individu nommé Smith, qui avait blessé d'un coup de poignard M. Onésime Bosner, au mois de novembre dernier, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et était ensuite parvenu à s'enfuir, a été arrêté ces jours derniers sur l'habitation du docteur Longbberry. Smith a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution.

SOYEZ DONC CELEBRE.—Voici un compte-rendu de concert que nous trouvons dans un journal de l'Ouest.

"Un gentleman, du nom de Thalberg, a donné un concert ici. Il joue fort bien du piano."

CHRONIQUE LOCALE.

Enterrements dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche dernier:

Cypress Grove No 1	5
Cypress Grove No 2	8
Cimetière de l'Hôpital de Charité	10
" Odd Fellows	0
" de Greenwood	2
" Protestant, (rue Girod)	4
" Lafayette	23
" Catholique No 1	3
" " No 2	15
" de St Vincent de Paul	14
" de l'Asile St Joseph	10
" de St Patrick	21
" St Louis	8
Total	120

Première Cour.—Jean Laroque et Joseph Augusta ont été jugés hier et déclarés coupables de vol de grand chemin.—Charles Raleigh, qui arriva de la campagne il y a une quinzaine de jours, les accusait de l'avoir conduit derrière la ville, la nuit, sous prétexte de lui désigner une pension bourgeoise, et de lui avoir enlevé son argent.

Le juri a acquitté Daniel Sullivan, George [illegible] et Mary Tafe, accusés d'assaut et batterie.

John Hennen a été déclaré coupable d'assaut et batterie.

L'Avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de plusieurs personnes accusées de voies de fait.

Meurtre.—Une Irlandaise connue sous le nom de Mary Jane et âgée d'environ 25 ans, a été assassinée, hier, à deux heures du matin, par un Espagnol nommé *Francisco Brunet*, dans une maison de débauche tenue par John Swan, dans la rue Gallatin. Brunet s'enfuit après avoir commis le crime, mais fut arrêté peu après par l'officier L. A. Bovalé. Le coroner a pratiqué la levée du corps. Le verdict déclare que Mary Jane a reçu un coup de poignard à la poitrine et accuse Brunet de meurtre. Le recorder Fabre a fait écrouer l'accusé.

—On se rappelle que deux hommes de couleur libres, Armand et Henry Bossoigneur, deux cousins, se prirent de querelle, le 21 avril dernier, au coin des rues St Charles et St Joseph, qu'Henry tira un pistolet et fit feu sur Armand qui fut atteint au côté. On a découvert, hier matin, que le blessé était mort et qu'on l'avait enterré sans en prévenir le chef de la police ou le coroner. Henry Bossoigneur, conduit devant le recorder Seth, a déclaré le fait. Il a été dit en outre qu'un médecin dont le nom n'a pas encore été livré à la publicité, avait donné un certificat qui attribuait la mort à une inflammation des intestins. Le coroner fera examiner le cadavre aujourd'hui et tiendra une enquête.

Vol—Kate McDonald a comparu hier devant le recorder pour répondre à l'accusation de vol de grand chemin. Les témoignages ont établi qu'Eliza Stevens et Elizabeth Morgan, f. c. l., passaient, dans la soirée du 2 courant, près de la presse à coton de la rue Claiborne, entre Canal et Douane; elles rencontrèrent Kate et une autre femme qui les attaquèrent; que Kate frappa Eliza à plusieurs reprises et lui enleva une épinglette et une chaîne en or; qu'Eliza essaya de se défendre et appela au secours; que la compagne de Kate retint Elizabeth. Le tribunal a fait écrouer Kate en attendant qu'elle comparaisse devant la Première Cour de District. L'autre accusée n'a pas été arrêtée.

Deux jeunes garçons nommés Armand et Andrew ont été conduits hier devant le recorder pro tem. Holland, pour être entrés, dimanche soir, chez M. Jean Fourcade, marchand d'oiseaux, Passage de la Bourse, et avoir enlevé 307 oiseaux évalués à $200. Les jeunes amateurs n'ayant pu fournir un cautionnement de $500, ont dû prendre le chemin de la prison.

Henry Clifford, accusé d'avoir volé une montre, une chaîne et un porte-crayon en or, chez M. Gab. rue Joséphine, est en prison. Il devra en outre se présenter devant la Première Cour de District parce qu'on a trouvé sur lui un sleng-shot.

Un affidavit accuse Mme Robertson d'avoir volé une montre en argent à Frederic Miller, rue Derbigny.—Cautionnement.

En prison.—Thomas Farrell a été écroué, hier, par ordre du recorder pro tem. Holland. Il est accusé d'avoir blessé un enfant du nom de Michael Dugan, dans la rue Derbigny. Michael a reçu un coup de couteau au bras. La blessure n'est pas grave.

Dédicace d'un tombeau.

Une importante cérémonie réunissait dimanche dernier tous les membres de la loge Harmonie No 38 autour du magnifique tombeau qu'elle vient de faire construire, et dont la dédicace avait lieu ce jour-là. Beaucoup de frères s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été adressée et l'on remarquait parmi les personnes présentes les membres de la Grande Loge de l'Etat. La solennité a été extrêmement imposante et elle s'est terminée par un remarquable discours que l'un des frères, M. O. Dugué, a prononcé au milieu d'un recueillement général. Le texte de ce discours nous a été obligeamment communiqué, et nous lui donnons avec plaisir place dans nos colonnes.

M. Dugué a pris la parole en ces termes:

Qu'elle est grande et belle, mes frères, la cause qui nous réunit aujourd'hui dans ce lieu! Nous sommes ici pour la consécration de ce monument!

Qu'étions-nous les uns à l'égard des autres avant que nous fussions unis dans une même pensée de confraternité? Des étrangers, qui peut-être ne nous serions jamais rencontrés, ou qui vraisemblablement nous fussions, comme le reste des hommes, violemment heurtés dans la dispute ardente de biens et d'intérêts opposés. Armés les uns contre les autres à la poursuite de vains avantages, en proie à cet égoïsme qui endurcit et ossifie le cœur, nous serions aujourd'hui livrés à la discorde, à la haine, ou tout au moins à une froide indifférence, qui nous tiendrait éloignés de toute sympathie, de toute communion de pensée ou de sentiment.

Mais, grâce à l'Ordre dont nous faisons partie, grâce à cette chaîne mystique dont chacun de nous est un vivant anneau, nous sommes liés les uns aux autres dans une pensée commune, dans un même sentiment de bienveillance et d'amitié, et nous jouissons ensemble des douceurs d'une société d'où sont bannies les dissensions et les haines. Et non-seulement dès à présent nous sommes unis, et ce qui touche ou intéresse ici-bas le moindre d'entre nous ne trouve pas les autres indifférents; non-seulement les joies et les peines de chacun deviennent les joies et les peines de tous pendant notre séjour sur cette terre; mais, jusqu'au fond des ténèbres mêmes de la mort, nous continuons, nous perpétuons cette douce union, ce commerce sympathique d'où résulte véritablement pour nous une destinée commune.

A nous voir ainsi pressés autour de ce monument, ne nous prendrait-on pas pour une réunion de parents qui viennent bénir un tombeau de famille? Cependant cette tombe n'a point pour destination de renfermer les restes mortels de ceux que la nature a unis par les liens du sang.

Mais la pensée qui préside à cette réunion, elle aussi, est grande et sublime.

Parmi les hommes il en est que la fortune favorise, et pendant leur vie, et jusques dans le tombeau. Ils vivent dans l'abondance, dans le luxe en ce monde, ils y occupent de splendides palais, quand ils sont morts, ils habitent encore de fastueuses sépultures. Il en est aussi qui, après avoir été, pendant leur vie, entourés d'une famille aimante et d'amis dévoués, sont encore appelés à recueillir, au fond de leur tombe, les prières, les vœux et les offrandes de cœurs fidèles et affectionnés. Mais il en est d'autres, hélas! qui n'ont point de famille et qui sont les déshérités de la fortune et de l'amitié. Ceux-là sont encore exposés, après leur mort, à n'avoir pas même un lieu de repos convenable pour leur cendre, et à dormir leur dernier sommeil dans les glaces d'un éternel oubli.

Eh bien, mes frères, ce n'est pas seulement pour remédier aux coups du sort qui souvent rendraient trop pénible la vie ici-bas, c'est aussi pour adoucir les horreurs de la mort, pour consoler l'âme jusques dans le secret de la tombe, que notre Ordre a été fondé et que nous avons formé ensemble le pacte sacré qui nous lie. C'est donc bien véritablement à la vie et à la mort que nous sommes unis.

Ce monument, qui n'est qu'une manifestation entre mille, mais sans doute la plus touchante, de l'esprit général qui anime notre Ordre, est plus spécialement destiné à offrir un dernier et commun asile à ceux d'entre nous qui viendraient à mourir sans laisser les moyens d'être convenablement ensevelis. Ceux-là aussi auront donc leur tombeau de famille, et ils emporteront l'espoir de n'être pas trop vite oubliés!...... Là, de nos mains, ils recevront une digne et honorable sépulture; là nous viendrons évoquer leur mémoire; de pieuses pensées, de douces prières réveilleront leurs mânes paisibles, et ils tressailleront dans leur tombe, en entendant encore des voix aimées, en sentant leurs frères près d'eux.

Cette ressemblance si grande ici entre nous et les membres d'une même famille, témoigne hautement en faveur de notre Ordre. Elle nous dit qu'il y a dans cet ordre quelque chose de grand et de sacré.

L'esprit s'élève et s'épure, le cœur s'attendrit à l'idée de l'usage touchant auquel ce tombeau est particulièrement destiné. Eh! ne semble-t-il pas qu'ici la matière elle-même s'anime, que cette brique et ce ciment prennent une voix pour parler à nos cœurs?

A ne considérer ici que la signification de l'architecture, quel langage dans ces briques superposées, qui constituent ainsi un monument solide à la fois et élevé! Les unes sont au-dessus, les autres au-dessous, bien que toutes soient égales et pareilles; c'est l'image de la hiérarchie reconnue par nous comme nécessaire à l'égalité même. Un même ciment les unit; c'est l'image de l'union qui règne entre nous. Par cet appui mutuel qu'elles se prêtent, elles forment un ensemble d'où résultent à la fois l'ordre, la beauté, la grandeur! C'est l'image de l'harmonie, cette belle chose dont notre Loge porte et justifie si bien le nom.

Ce monument a la terre pour base, et il semble, en montant dans l'azur, aspirer vers le ciel. Ainsi notre Ordre lui-même a pour point de départ les intérêts de cette vie, mais de là il s'élève jusques à Dieu!

Cette terre paie le travail de l'homme en lui prodiguant ses mille trésors; c'est de son sein fécond qu'il tire la nourriture nécessaire à son existence, et, lorsque la mort vient le frapper, elle lui ouvre son sein maternel, comme pour absorber à jamais tout son être dans les profondeurs d'un mystérieux amour.

Mais nous nous gardons bien de croire que l'homme ne soit que matière et que, sorti tout entier de la poussière, il y retourne tout entier. Non, l'homme, indépendamment du corps, a un esprit immortel. Le faîte de ce monument s'élève avec nos désirs vers le ciel, cette patrie de notre âme inquiète, comme pour demander à l'aurore, qui viendra chaque matin le dorer de ses rayons, le nom, le vrai nom de celui qu'en vain hélas! nous cherchons à définir, qui s'est contenté de nous dire: *Je suis celui qui suis!* mais dans le sein duquel nous aspirons à nous reposer un jour, et qui sans doute ne trompera pas notre espérance, car lui-même il l'a mis dans nos cœurs, ce besoin d'une meilleure vie, ce pressentiment de l'immortalité!

Les pensées et les sentiments que nous suggère la contemplation de ce tombeau résument, mes frères, toute la doctrine de notre Ordre. Institution sociale complète, cet Ordre embrasse, en effet, l'homme tout entier, pour s'occuper de lui au double point de vue matériel et moral. Comme la statue de l'Hercule antique, personnification de la vertu, tandis que d'une main il indique la terre, domaine du travail, de l'épreuve, du dévouement, du sacrifice héroïque, de l'autre il montre le ciel, domaine du triomphe, séjour des justes et des héros immortels.

Toutes les fois donc que ce monument frappera nos regards ou qu'un pieux souvenir le représentera à notre esprit, ces mêmes idées, toutes consolantes malgré leur austérité, que ces mêmes sentiments touchant nos devoirs présents et notre destinée ultérieure, s'éveillent en nous, et nous rendent de plus en plus dignes de la noble institution qui a si bien compris la nature et les aspirations de l'homme; qui, dans sa sagesse pour ainsi dire indéfectible, ne donne pas seulement une règle sûre pour la vie, mais réserve encore pour la mort de sublimes espérances!

LISEZ CECI.—Nous ne connaissons pas de meilleurs remèdes que les Amers d'Hostetter pour les maladies d'intestins, le choléra, la dyspepsie, la constipation et la faiblesse générale. Le contenu d'un verre à vin, trois fois par jour, avant les repas, triomphera infailliblement de ces maladies, enlèvera tout poids de l'estomac, préviendra la constipation, aidera la digestion, donnera un bon appétit et fortifiera le système. Toutes les familles devraient avoir les Amers en été. A vendre par tous les marchands et les principaux pharmaciens. A vendre en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
6juin—6f

Vermifuge Cannelier de Winer.—[illegible] VERMIFUGE CANNELIER DE WINER [illegible]
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, 21 et 151, rue de Chartres.
5 juin—3f

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

La comtesse Maximi.

VII.

Octave Renaud s'était rendu de toute hâte de la maison de jeu à la promenade des Oliviers. Quoique Gaëtano fût, pour le jeune Parisien, un homme de basse condition et de penchans vicieux, l'un de ces hommes dont l'on se sert et que l'on paie pour ne leur rien devoir, pas même le souvenir, Octave, soit curiosité, soit incertitude sur le sort de ses tentatives pour plaire à Lucile Lorgerie, s'intéressait à l'étrange personnage que le hasard venait de placer sous sa main. L'esprit de Gaëtano était si délié sous une enveloppe tantôt grossière et tantôt élégante; il y avait tant de feu, par instans, tant de douceur et de bonhomie quelquefois dans ses yeux, qu'Octave, mal éclairé par les vagues renseignemens de Mme de Marel, plus mal éclairé encore par ses propres suppositions, ne savait réellement que penser de ce mystérieux serviteur, qui, des bas-fonds de la société, sa demeure apparente, homme de peine, à demi-valet, lazzaroni, courtier d'intrigues, connu de tout le monde sans que personne osât l'avouer, élevait ou abaissait à son propre gré le niveau de son intelligence, de manière à prendre pied partout, et à se rendre utile en toute circonstance. Il lui avait même semblé que Mme de Marel ne s'était pas expliquée de bonne grâce sur le compte de Gaëtano, et ses réticences à cet égard achevaient de porter la confusion dans l'esprit d'Octave. Mme de Marel était une femme d'excellente renommée, vivant à Paris dans un monde honorable, à juste distance du grand tapage des opulens désœuvrés, et de l'isolement des ermites boudeurs. Elle était appréciée pour la grâce de son esprit, sa bienveillance, les agrémens de son visage et la sûreté de ses jugemens. Comment pouvait-elle donc s'abandonner avec tant de confiance à un homme tel que Gaëtano qui se débarrassait de ses habits de journalier pour entrer chez elle en toilette bourgeoise, et y traiter des questions financières auxquelles lui-même, Octave, tout rompu qu'il était aux opérations de ce genre, s'était laissé prendre par entraînement.

Octave, en courant aux Oliviers, s'interrogeait sur tous ces chapitres pour en arriver à cette interrogation capitale: Dois-je me défier de Gaëtano, de Mme de Marel et de Mlle Lorgerie? Ne suis-je pas tombé dans un guet-apens, et, dans mon orgueil de vouloir me faire aimer pour moi-même, ne suis-je pas exploité par trois aventuriers dont le plus habile ne s'est peut-être pas encore dévoilé?

Arrivé sur la promenade, Octave oublia tout ce qu'il venait de se dire; ses soupçons, ses incertitudes, sa curiosité même à l'endroit de Gaëtano s'effacèrent brusquement, car Lucile Lorgerie lui apparut; et, selon la loi d'optique qui gouvernera l'amour jusqu'à la fin des siècles, elle lui apparut plus belle que jamais.

C'est qu'en effet, Lucile était rayonnante de bonheur, et le bonheur, qui embellit les traits disgracieux, répand sur les nobles visages tant de clarté superbe, qu'on en est ébloui comme d'un feu céleste.

Après avoir hésité pendant quelque temps à s'approcher de Lucile et de sa belle-mère, Octave vainquit sa timidité, et il aborda respectueusement les deux dames pendant que plusieurs cavaliers, admirateurs de l'élégante étrangère, jalousaient à distance le bonheur de ce jeune homme qu'ils remarquaient pour la première fois.

Lucile avait accueilli Octave avec un regard, embarrassé sans doute, mais plein de bienveillance, et cette bienveillance ne pouvait être qu'un encouragement. Mme de Marel fit les frais de la conversation, car c'était en son souvenir qu'Octave osait saluer les dames Lorgerie sur une promenade publique; puis on parla de la France, de Paris, que Lucile ne connaissait pas, découverte précieuse pour notre amoureux, et enfin, prenant confiance, Mme Lorgerie osa s'enquérir du sujet qui avait conduit Octave à Nice.

—La perte de ma fortune, répondit résolument le jeune homme en adressant un humble et touchant regard à Lucile.

Mme Lorgerie s'efforça de dissimuler son désappointement, tandis que Lucile laissa deviner, par un gracieux sourire, qu'elle connaissait la position d'Octave, et que sa pauvreté lui était en quelque sorte précieuse.

Après quelques tours de promenade, les deux dames prirent le chemin de leur habitation, et quoi que fît Octave pour obtenir, par insinuation, l'autorisation de se présenter, en visite, chez ses compatriotes, Mme Lorgerie feignit de ne rien entendre, et le congédia d'un ton de sèche politesse, qui l'eût désespéré, si Lucile ne lui eût fait comprendre que la maison de Mme de Marel le mettrait à l'abri des hostilités d'une belle-mère, moins redoutable au fond qu'en apparence.

En effet, Mme Lorgerie ne fut pas plutôt rentrée chez elle, qu'elle entreprit Lucile.

—Mon enfant, lui dit-elle, nous sommes à Nice pour recueillir un petit héritage destiné à consolider votre bien-être, et je crains que la générosité de votre cousin Villanova vous soit funeste.

—Parce que? demanda Lucile.

—Parce que vous n'avez pas assez de fortune pour vous permettre une inclination semblable à celle dont je vous vois menacée. M. Octave Renaud est un charmant cavalier, mais il est pauvre comme Job, et j'ai deviné qu'il vous plaît.

—Je ne m'en cacherai pas.

—Et comme je connais la sévérité de vos principes, vous n'auriez pas, j'en suis persuadée, permis à ce jeune homme de lire dans vos yeux et dans votre cœur, si vous n'étiez pas décidée à accepter ses hommages, à accepter sa main.

—Assurément, si l'offre m'en est faite, ce dont je doute, car je n'ai pas autant de présomption que vous de bienveillance à mon endroit.

—Voilà de la franchise; mais, pour que cette franchise soit si spontanée, il faut que M. Renaud vous ait fait des aveux......

—Des aveux! M. Renaud ne m'a jamais adressé directement la parole.

—Alors, vous vous jetez à sa tête!

—Vous trouverez bon que je ne réponde pas à ce sarcasme; j'ai vu M. Renaud chez Mme de Marel; il ne m'a rien dit qui pût troubler ni la sérénité de mon cœur ni la sévérité de votre surveillance...

—Ah! cette surveillance n'est nullement sévère, s'écria Mme Lorgerie, et je vais vous en fournir la preuve. Votre père ne m'a pas chargée, à son lit de mort, de vous tenir en tutelle; il connaissait l'impétuosité de votre caractère, la hardiesse de votre imagination, et il savait trop bien que vous briseriez toute autorité vous faisant obstacle, pour me laisser sur vous une autorité quelconque. Il m'a simplement recommandé de vous prodiguer mes conseils et de résister moralement à vos écarts. Pour lui obéir, je vous donnerai un conseil maternel: celui de fuir M. Renaud. Vous devez le fuir, parce qu'il est impossible qu'un homme de cet âge et doué d'agrémens personnels, je l'avoue, ait gaspillé ou dévoré une grande fortune, sans s'être perverti dans un mauvais monde, sans avoir fréquenté de coupables compagnies, parce que c'est un cœur flétri qu'il vous apporte à vous que je crois dominée par des pensées pures, et portée à de chevaleresques penchans. Voilà mon conseil, et, pour résister moralement à vos écarts, je vous déclare ici, en toute sincérité, que ma maison sera fermée à ce bel aventurier, mais que je vous laisse libre de le rencontrer, à votre aise, chez Mme de Marel, que, pour mon compte, je cesserai de voir dès que, sans moi, vous y aurez mis les pieds.

—J'irai demain, dans la matinée, chez Mme de Marel, répondit Lucile avec froideur; et elle fit un violent effort pour contenir l'indignation de son orgueil outragé.

—Vous avez toute permission, et vous êtes fille majeure, répliqua Mme Lorgerie en se retirant.

Cette petite scène d'intérieur précipita les résolutions de Lucile; car, si nous avons nettement tracé le portrait de cette belle jeune fille, nous avons dû dire que la passion dominante de son cœur, avant que ce cœur se fût ouvert à l'amour, était l'orgueil. L'idole qu'elle avait encensée dans ses rêves de rencontre semblait qu'en partie à l'être vivant que la Providence venait de désigner à ses réelles adorations, mais son imagination, en exagérant certains mérites et certaines vertus d'Octave, le faisait plus grand que cette idole. Elle avait désiré un mari riche, jeune, beau, titré, amoureux sincère jusqu'à l'enthousiasme, et Octave Renaud, qui ne lui apportait ni richesse, ni noblesse, venait de la séduire, car, à défaut d'opulence, il avait tous les trésors d'une belle âme; à défaut de noblesse, toutes les vertus d'un ancêtre. Attaquer ce fiancé choisi par un cœur d'indépendance ardente, c'était commettre un sacrilège, c'était provoquer un éclat et brusquer une résolution que d'adroits ménagemens auraient écartée ou tout au moins retardée.

Il résulta de cet état de choses, que Lucile accourut, dès le lendemain, chez Mme de Marel, qu'elle prit pour confidente de ses secrets et de ses inspirations. Octave Renaud fit, sans peine, de rapides progrès dans l'esprit et le cœur de la seule femme qu'il eût véritablement aimée; il savoura toutes les délices d'un premier amour, d'autant plus impétueux qu'il avait été jusqu'alors contenu dans une âme exaltée; il ne fut pas moins prodigue envers Lucile pour la parer des qualités les plus brillantes, que Lucile l'avait été pour lui; il lui reconnut toutes les perfections et comprit que cette passion née du hasard remplirait sa vie entière.

Au bout de huit jours, ces deux beaux jeunes gens étaient fiancés l'un à l'autre par ces serments si doux que se font les cœurs épris, sans le secours des lèvres; serments contractés par un sourire, par un regard, par une larme furtive, engagemens sacrés qui, pour être tacites, n'en sont pas moins sérieux, et disposent plus sûrement de nos destinées que les paraphes que le notaire dont la plume, trop souvent, légalise d'avance les mensonges que le présent fait à l'avenir.

Octave n'avait plus entendu parler de Gaëtano; il n'avait même pas songé à s'enquérir de lui près de Mme de Marel, tant il était occupé de son bonheur. Il savait seulement que l'opération financière conseillée à Mme de Marel avait pleinement réussi, au-delà même de toute espérance; que Mme de Marel avait, par ce coup inespéré, relevé en bonne partie sa fortune, et qu'elle était au succès de cette affaire ce qu'il devait attribuer, lui, son empire sur le cœur de Lucile.

Enfin, après quinze jours écoulés dans la joie des deux entretiens, que favorisait l'hospitalité de Mme de Marel, Lucile se déclara ouvertement et accepta les offres d'Octave. Le mariage fut convenu et fixé à la date la plus prochaine que pouvaient permettre les formalités de la loi et les exigences de l'Eglise.

Mme de Marel remarqua bien que Lucile apportait, dans cette circonstance, une animation extrême, une émotion que le calme des journées précédentes n'avait pas fait prévoir, une brusquerie qui, ostensiblement, n'avait pas de raison d'être; mais elle attribua toute à l'exaltation que devait produire chez une femme du caractère de Lucile, la grave détermination qu'elle venait de prendre, et elle ne s'en préoccupa que médiocrement. Quant à Octave, son ivresse ne lui permettait aucune observation, et le feu qui le consumait ne laissait pas entrevoir les ... [illegible]

Octave était rentré chez lui, ... une impatience qu'il s'expliquait à peine ...

—Que me veut-on? s'écria-t-il en se hâtant de faire disparaître les bijoux éparpillés sur différens meubles. Est-ce vous, Antoine?

—Gaëtano, répondit une voix qu'Octave reconnut aisément.

—Il est bien tard, venez demain.

—Demain sera plus tard que ce soir, Excellence.

—Eh bien! que vous faut-il? dit Octave en ouvrant sa porte.

—L'occasion et la faveur de vous faire de vive voix mes compliments, Excellence.

—Allons vite au fait: Vous avez perdu au pharaon, et vous avez besoin d'argent?

—J'ai perdu au pharaon, c'est vrai; mais je n'ai pas besoin d'argent, attendu que je vous apporte cent mille francs, et que les voilà.... J'y ajoute cinq cents louis que je vous devais.

Gaëtano se mit à compter avec impassibilité, des billets de la Banque de France empilés dans un vaste portefeuille.

—Que signifie cette plaisanterie? demanda Octave stupéfait.

—Votre Excellence appelle cela une plaisanterie! Peste! Monseigneur, ce n'est qu'une restitution.

—Restitution de quoi?

—Des cent mille francs prêtés par Votre Honneur à Mme de Marel, il y a quinze jours environ.

—Eh mais! puisque nous parlons affaires, maître Gaëtano, il me semble que mes cent mille francs ont prospéré, et qu'étant de compte à demi avec Mme de Marel, qui a, je crois, quadruplé sa mise......

—Il devrait y avoir partage, interrompit le Napolitain.... c'est-ce pas là ce que vous voulez dire?

—Sans doute.

—Très bien! L'observation serait juste si l'affaire Walter n'avait prospéré; mais......

—Mme de Marel m'a dit.—m'a dit, entendez-vous,—que l'affaire Walter avait produit un gain de cent mille écus à notre avantage.

—Elle vous a dit cela; mais cela n'est pas vrai, l'affaire n'a rien produit du tout.

—Mme de Marel est donc toujours dans la misère?..... Je me reprends pas mon argent.

—Elle est assez riche pour se passer de votre assistance, et c'est en son nom que je viens l'acquitter envers vous.

—Expliquez-moi donc......

—Je donne peu d'explications, vous le savez; cependant, comprenez si vous pouvez: l'affaire Walter n'a jamais été mise sur le tapis, votre argent n'a pas été engagé, mais Mme de Marel, qui croit, comme vous en êtes convaincu avant ma visite, que cette affaire a été lancée, est persuadée qu'elle y a gagné cent mille écus.

—Alors, elle voudra partager avec moi ce bénéfice.

—Oui, mais vous qui savez n'y avoir pas coopéré, vous refuserez le partage, n'est-il pas vrai?

—Assurément.....cependant d'où provient ce retour de fortune chez Mme de Marel?

—Vous n'ignorez pas, Excellence, que, marchand des secrets des autres, je les vends au plus offrant, tandis que je ne trafique pas des miens.

—Pourquoi donc m'avoir excité à faire un prêt fictif?

—Ingrat! Seriez-vous appelé à signer demain certain contrat, si je n'avais pas en cette merveilleuse idée?

—Singulier homme! s'écria Octave, vous me confondez! qui donc êtes-vous?

—Gaëtano, dit *Passe-Partout*, valet de la multitude, Monseigneur.

—Et cà avez-vous appris que je signais demain l'acte qui fait la joie de mon avenir?

—Je sais tant de choses, Excellence, que je laisserais votre curiosité si je vous racontais tout ce que je sais. Mais, pardon, vous me mens son précieux, permettez que je vous offre des vœux sincères pour votre bonheur et que je me retire.

—C'est donc pour me rendre cet argent que vous êtes venu? pour cela seulement?

—Uniquement.

—Demain, n'aurez-vous pas pu.....

—Demain, nous ne nous verrons pas.... L'un de nous quittera Nice demain, peut-être vous, peut-être moi; tous deux peut-être encore....

—Oh! pas moi, assurément.

—Qui sait! j'ai encore voulu vous dire adieu et ajouter: ici, Gaëtano hésita; puis, se reprenant et ajouter, que je regrette de vous connaître, car.... je vous suis attaché, et.....

—Et?.... demanda Octave, intrigué par le trouble sérieux des réticences du Napolitain.

—J'aurais voulu m'employer à vous servir, acheva Gaëtano, s'efforçant de revenir à son enjouement habituel; puis il ajouta avec un profond salut:

—A tout hasard, souvenez-vous de cette adresse: "*La vieille Cappa, faubourg de Caserte, une pauvre maison ombragée par trois peupliers.*"

Cette bonne femme, qui vaut tout ce que je ne vaux pas, est ma nourrice, et qui frappe à sa porte, fût-il mon ennemi, m'est sacré......Excellence, Dieu vous protège!

Gaëtano disparut rapidement sans regarder derrière lui, et Octave se dit en refermant sa porte:

—Un Romain eût entassé de sombres méditations sur cette étrange visite! Je ne suis, heureusement, ni Brutus, ni Cassius..... et suis le plus heureux des hommes, et je vais m'endormir dans mes rêves!

(*A continuer*) A. DE GONDRECOURT.

Marié, samedi 6 du courant, à Natchez, Miss., par le révérend O. Dowe, M. GEORGE M. LŒNING, de la Nouvelle-Orléans, à Mlle LUCIE PALMER, fille aînée de M. le docteur E. Palmer, de la paroisse St-Jacques, Lne.

Décédé hier à 6¾ heures P. M. ANDRE OLIVIER, à l'âge de 72 ans. Son corps est exposé rue des Marais entre Ste-Anne et Dumaine. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi.

De la part des familles Louis Armingaud, Justin Roy et Francisco Gomez.

AVIS.

MLLE SYDONIE LOPEZ, âgée d'environ 18 ans, de petite taille, svelte, cheveux roux, quelques taches sur la figure, yeux hagards, vêtue d'une robe rose et portant un garde-soleil vert, parlant le français et l'anglais, est partie dimanche, 5 du courant, à trois heures et demie, de chez ses parents, rue Laurel, entre Harmonie et Plaisance, et n'a plus reparu. La personne qui la ramènera au No [illegible], marché aux viandes, deuxième district, ou chez ses parents, recevra une récompense libérale. 9 juin—3f

PERDU dans les limites de la ville, comprises entre les rues Royale, Esplanade, Chartres, Canal, une montre et chaîne en or, cadran doré, Cooper et No 871. [illegible] No 88, Passage de la Bourse.
9 juin—3f

Aux spéculateurs français et aux Italiens.

A vendre à l'amiable et comptant.

UN magnifique Panorama, se composant de 30 belles vues, n'y manquant rien pour son exploitation et n'ayant été encore vu nulle part. S'adresser pour le voir rue de Craps, No 1, encoignure Esplanade. 9 juin—3

Grocerie à vendre.

Une grocerie bien située et bien achalandée, avec comptoir, étagères, etc. A l'encoignure des rues Esplanade et Plauché. Pour informations, s'adresser à la propriété ou chez le soussigné. FRANS. O. MERCADAL, Jr., No 162 rue Vieille-Levée, entre Ste-Anne et Dumaine.
3 juin—3

Demande d'un organiste.

ON demande un Organiste à l'Eglise St-Jean-Baptiste, rue Dryades, Premier District. S'adresser à la maison du prêtre. 9 juin—1

MAGNETISME ET SOMNAMBULISME.

MLLE ALEXANDRINE, de retour en cette ville, a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'elle vient d'ouvrir un salon de [illegible] No 269 rue St-Pierre, entre Burgundy et Villeré, où, comme par le passé, elle [illegible]

Ayant donné des preuves de sa grande aptitude, [illegible]

ATTENTION.

Cotons, Indiennes, Toiles, &c.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de cotons blancs et écrus, indiennes, toiles, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 25 rue de la Vieille-Levée.
Conditions libérales à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & Co.

Juin 12—6 portions de terre dans le voisinage de la Passe Christian, Comté de Harrison, Miss.
Juin 13—Terrain de valeur propre à bâtir, sur le Triton Walk, pour le compte de la Succession de James Wright.
Juin 19—Propriétés améliorées au faubourg Lafayette et Livaudais, pour le compte de la succession de Caroline Dunn & Geo. Bienvenu, son défunt mari.
Juin 20—Propriétés améliorées et vagues dans le 2me district et Jefferson City et esclave pour le compte de la succession de John D. Fink.—Propriété améliorée rue Céleste et deux terrains derrière la dite propriété et faisant face à la rue St-James pour le compte de la succession de Robt Gray.
Juin 24—Propriété améliorée, de valeur, rue Poydras, avec actions de la Banque des Citoyens et terrain propre à bâtir, rue St-Ferdinand, 3me District, pour le compte de la succession de Charles Henry McMillen.
Voir aux annonces.

MAGNETISME.—Nous avons signalé il y a quelque temps une cure merveilleuse opérée par M. ALLUARD, un des premiers magnétiseurs de la Nouvelle-Orléans. On trouvera dans nos colonnes la lettre que Mme Vve Robert adresse à ce dernier pour le remercier des bons soins qu'il a donnés à sa fille et qui ont amené la complète guérison de la malheureuse enfant, atteinte d'une affreuse maladie, l'épilepsie. Melle. Robert est guérie depuis plus d'un an et sa santé est assez florissante en ce moment pour que l'on ne craigne point le retour de la terrible affection qui pendant dix-sept ans lui avait causé des tortures atroces et qui menaçait ses jours.

Le cas était désespéré lorsque M. Alluard s'en est chargé; il n'a employé que la magnétisation et le succès le plus complet a répondu à son attente. On peut interroger Mme. Vve. Robert, rue des Ursulines, 40 (numéro du terrain) au-delà de la rue Claiborne; elle dira que son enfant a été sauvée par M. et Mme. Allnard, qui comptent d'ailleurs dans leur pratique magnétique bien d'autres guérisons aussi étonnantes et aussi inexplicables au point de vue abstrait de la science. S'il leur était permis de citer les noms des honorables familles où ils ont ramené la joie et le bonheur, en enrayant les progrès de maladies réputées incurables et en rendant même la santé aux personnes qui en étaient atteintes, on comprendrait combien est puissante l'action du magnétisme et quel avantage immense on en retirerait si l'on voulait y recourir plus souvent.

La guérison de Mlle Robert est attestée par les personnes suivantes:

MM. Séverin Robert, frères;—Eugène Bertheiot, rue St Philippe, 356;—Paul Trévigne, rue Columbus, 107;—Mme Isidore Amant, rue Roman, 72. S'adresser aussi à la Métairie et rue Ste Antoine, 21, à toutes les familles dont les noms suivent:—MM. Hazeur, frères; Mme Vve Louise Marcos Tio; Mlle Athénaïs Louise Hazeur; Mlle Joséphine Hazeur; Mlle Antoinette Louise Marcos Tio; M. Louis Hazeur.

A MONSIEUR ALLUARD.

Monsieur,

Il y a un an environ, je vous adressai, par la voie des journaux, une lettre dans laquelle je constatais qu'après 17 années de pénibles souffrances, causées par un mal qui ne pouvait être que l'épilepsie, ma fille s'était remise entre vos mains et celles de Mme Alluard, et que, grâce à vos soins, et à l'influence bienfaisante du magnétisme, elle avait été, en trois mois, radicalement guérie de la maladie qui la dévorait et devait l'emporter.

Aujourd'hui, Monsieur, à la veille de quitter ce pays, j'éprouve le besoin de vous témoigner, une fois de plus, ma vive reconnaissance, à vous qui m'avez conservé mon enfant. Depuis votre traitement, ma fille n'a éprouvé aucune rechute; elle est dans un état de santé tel que je puis croire qu'elle est complètement rétablie.

A la veille de mon départ, je suis trop heureuse de vous offrir encore ce témoignage, en public, et je conseille aux mères d'avoir recours à vous quand les jours de leurs enfants seront en danger.

Croyez-moi, Monsieur, votre toute dévouée,
VEUVE ROBERT,
rue des Ursulines, 40 (numéro du terrain) deux
8 juin—12 îlets au-delà de la rue Claiborne.

Lion & Pinsard,
66 & 68 rue Bienville encoignure Royale,

VIENNENT de recevoir, par les navires Roxburgh, Eövée et Hulberne, du Havre, un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour la saison.
Ombrelles, ombrelles-marquises avec et sans garnitures dentelles, ombrelles ordinaires, petits parapluies en soie.
Eventails, un choix très varié d'éventails de toutes sortes et tous prix.
Mouchoirs, un grand assortiment de mouchoirs de toutes sortes et brodés.
Chemises, quelques douzaines de chemises brodées pour dames, article fashionable et très-bon marché.
Gants, les assortiments considérables de gants, gants de Jouvin et gants de Perse.
Corsets, 1200 corsets pour dames et filles.
Peignes, un grand choix de peignes d'écaille, de buffle, caoutchouc, d'ivoire, etc.
Alphonsine, seulement quelques douzaines de couverts alphonsides.
Bijouterie, fine française, bagues, bracelets, broches, boucles, épinglettes, etc.
Bijouterie fine allemande et américaine, grand choix de toutes sortes.
Bijouterie dorée, bijouterie pour deuil, boutons, manchettes, colliers, peignes, croix, boucles d'oreilles, bracelets, etc.
Chemisettes pour femmes, cotes, cotes devant toile et coton.
Chemises pour enfants, cotes, cotes devant toile, blancs et couleurs.
Voitures pour enfants, cabinets, baignoires, etc.
Prix réduits!
Mercerie, un nouvel assortiment de franges et galons, fil d'Ecosse blanc, bobines, etc.
Rubans de toutes sortes.
LION & PINSARD,
66 et 68, rue Royale encoignure Bienville.
8juin

NOUVEAUTES, CONFECTIONS ET MODES.
LIQUIDATION
De deux grands stocks de Marchandises sèches de fantaisie et d'Articles de Modes,
Au coût d'importation.

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14 rue de Chartres, continueront à offrir la totalité de leur stock comprenant plus de quatre-vingts mille piastres d'*Organdis, Bariges, Grenadines, Soieries, Mousselines, Dentelles et articles de Modes de Paris*, au prix coûtant d'importation.
Venant d'être ouvert: un envoi d'*Organdis imprimés fins à 20 cents la yarde*. 8 juin—6f

Maison à louer.

Je désire céder mon bail dans une maison située rue Conti, entre Hôpital et Quartier, contenant une des propriétés appartement à Dominique Lamela.
ALPHONSE DAVID,
5 juin—3f 5 rue Vieille-Levée.

QUININE—500 onces, à vendre par boîte, par
E J HART & Co,
9 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

INDIGO de Caracas et de Manille, à vendre par
E J HART & Co,
9 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

CARTES à jouer—Un grand stock de jeux de cartes de qualités différentes, à des prix modérés, à vendre par
E J HART & Co,
9 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

LANTERNES—5 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
9 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

THES—1000 caisses thés Impérial, Gunpowder, Young Hyson, Oolong, Pouchong, etc. [illegible] à vendre par E J HART & Co,
9 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

VIEILLE Eau-de-vie de pêche—20 barils vieille eau-de-vie de pêche, à vendre par
E J HART & Co,
9 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

$25 de Récompense

Seront données à celui qui arrêtera la négresse MARY, appartenant à M. Verlot [illegible] Mary est agée de 25 ans, a de 5 pieds 5 pouces environ, parlant anglais et français [illegible]
[illegible] C. OLIVIER, agent,
3 juin—12f 58, rue Bienville

Aux fabricants d'huile de Coton.

UNE presse hydraulique française, en fonte, avec une pompe rotative, à vendre par
P. CUBACHS BROTH. & Co
6 juin encoignure Royale et St Philippe

100 Quarts de barriques vin doux d'Oporto
20 pipes vin de Catalogne,
[illegible]
A vendre par P CUBACHS BROTH. & Co
6 juin encoignure Royale et St Philippe

50 Barriques vin de Bordeaux cerclé
[illegible]
A vendre par P CUBACHS BROTH. & Co.
6 juin encoignure Royale et St Philippe

50 Balles bouchons pour eaux minérales
[illegible]
A vendre par P CUBACHS BROTH. & Co
6 juin encoignure Royale et St Philippe

EN débarquement du navire John Curtis, de Bordeaux, à vendre par le soussigné:
[illegible]
A vendre par J. VIGNCA Jr
3 juin 18, rue Conti

CIGARES—1,000,000 cigares de la Havane [illegible]
20 mai [illegible]

Avis aux contribuables.

BUREAU de la ville de Jefferson [illegible]
5 avril [illegible]

Collège Commercial de Bellamy.
Rue du Canal, No 166.
[illegible]

NOUVEAU MAGASIN
de Chapellerie,
[illegible]

LE soussigné informe le public et ses amis [illegible]

O [illegible]

LES LANGUES!

Tel, avec la méthode Robertson.
Tel autre, avec celle d'Ollendorff,
Celui-ci, avec un répertoire de dialogues,
Celui-là, avec un livre de conversations,
L'un, seulement par la théorie,
L'autre, à la perroquet, par imitation,
Tous trompés!
Qu'ils apprennent l'Anglais.

Quand au bout de longues et pénibles études, n'a-t-on appris que des règles et des mots inutiles, *Ne sachant ni se débrouiller*, jurent leurs grands Dieux, que l'anglais est inapprenable.

Oui, certainement,
inapprenable par de tels moyens,
car, jamais
aucun livre, aucune grammaire,
ne pourront apprendre à
comprendre, prononcer et parler
une langue étrangère.

On ne l'acquerera que par la pratique,

avec cette pratique aveugle qui s'en tient à la routine;

MAIS CETTE PRATIQUE ÉCLAIRÉE,
dirigée par les principes.
C'est de cette manière

qu'un grand nombre de docteurs, marchands et ouvriers, qui depuis dix années dans ce pays, après avoir vingt fois vainement essayé,

réussissent

à bien prononcer, comprendre et parler

L'ANGLAIS

au grand établissement des langues,

12..........rue St-Charles..........12

sous la direction du

Prof. BRETTE,

et plusieurs Américains,
engagés exprès

pour accoutumer les oreilles des élèves aux sons, et leur langue à une bonne prononciation.

Ceux qui connaissent l'anglais,
et qui voudront apprendre

L'ESPAGNOL

doivent se souvenir
qu'il y a même établissement
un appartement séparé
où l'on enseigne et parle
LE PUR CASTILLAN.

Tous les élèves pourront passer tous les soirs 5 ou 6 heures à l'établissement, s'entendant et ne parlant que la langue qu'ils apprennent.

Il y a des appartemens spécieux pour les dames.
1 juin

Les Chemises patentées!!
VETEMENTS! Magnifique assortiment.
AU MAGASIN DE
ALFRED MUNROE & CO,
No 36, rue des Magasins,
Encoignure Gravier.

L'attention du public est appelée sur les Chemises patentées que vend cette maison et qui sont sans contredit les meilleures qu'il y ait à la Nlle. Orléans.

Habits de printemps et d'été.

REDINGOTES ET SACS—de drap simple,
[illegible]

Pantalons de printemps et d'été.

PANTALONS—double simple noir,
[illegible]

Gilets de dessus de printemps et d'été.

GILETS DE DESSUS—piqué blanc, [illegible]

Linge de peau, pour le printemps et l'été, etc.

CHEMISES—[illegible]
CALECONS—[illegible]
MOUCHOIRS—[illegible]
CRAVATES et cols [illegible]
MALLES—valises, sacs de voyage, parapluies.
VETEMENTS et articles en caoutchouc [illegible]
VETEMENTS D'ENFANTS DE TOUS GENRES.

Le tout forme le meilleur assortiment de beaux et bons vêtements et de linge de peau que nous ayons jamais offert à notre clientèle.

Venez examiner et juger par vous-mêmes, AU MAGASIN A PRIX FIXE de
ALFRED MUNROE & Co,
No 36, rue des Magasins,
encoignure Nord-Est de la rue Gravier.
6juin

EN débarquement du navire Joe Curtis, de Bordeaux:
20 barriques St Estèphe
[illegible]
A vendre par V & E MAIGNAN,
4 juin No 29, St Louis

Changement de magasin.

MOREAU & CROOKES ont transporté leur magasin du No 11 rue Tchoupitoulas, au No 12 rue Gravier. 3 juin—1m

F. Constans,
Rue du Canal encoignure Bourgogne,

A l'honneur d'informer respectueusement le public qu'il a ouvert, le premier de ce mois, au-dessus de son magasin de confiseur, un salon de crèmes; ce salon est très confortable, le proximité de ... [illegible]
2juin—1m

Changement de magasin.

J. R. CARTER & Co, ont transporté leur magasin de l'encoignure Commune et Tchoupitoulas, au No 16, rue du CANAL, et No 15, rue CROSSMAN.
2juin—1m

MOREAU & CROOKES,
Marchands en gros de Vins et Liqueurs,
No 12, rue Gravier,
OFFRENT de vendre les marchandises suivantes de choix:
20 pipes EAU-DE-VIE, marques favorites
[illegible]
3 juin—1f

AVIS
Compagnie de Manufacture de la Nouvelle-Orléans.
20 mai 1857.

LES livres de souscription au capital de cette Compagnie sont maintenant ouverts au No 7, Commercial Place.
Par ordre de la Direction.
JNO. B. LEEFE,
26 mai Secrétaire et Trésorier.

Entrepôt de tapis,
No 19, rue de Chartres.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS [illegible]
27 avril A. BROUSSEAU & Co.

Dissolution de société.

LA société [illegible] JOHN DAWSON.

Succession de C. Paquet.

LES créanciers de la succession de C. PAQUET, [illegible]
JAMES H. DYAS, Curateur.
[illegible]

Star Insurance Company.
(Compagnie d'Assurance de l'Etoile.)
Bureau No 23, rue St-Charles.

Capital..........$300,000

CETTE Compagnie sera prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, de l'incendie et des rivières. [illegible]
FLACIDE FORSTALL, Président.
EMILE DE BUYS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 25 mai 1857. 25mai—1m

TOMBOLA.

ON vend par souscription, 11,000 billets à $1 [illegible]
[illegible]
DOUSSIN.

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison THOMAS C. PAYAN & Co, à la Nouvelle Orléans et sous la raison LITTELL, PAYAN & CARHART, dans la ville de New York et à Newark (N. J.), est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. J. C. Littell se retirant. Le nom de la maison ne servira dorénavant qu'à la liquidation.
THOMAS C. PAYAN,
JOHN C. LITTELL,
THOMAS F. CARHART.
Nlle-Orléans, 1er juin 1857.

Avis de Société.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison PAYAN & CARHART, à la Nouvelle-Orléans (Lne), dans la ville de New-York et à Newark (N. J.), avec M. James M. Jones, associé en commandite.

Les affaires de l'ancienne maison (vente de vêtements en gros et en détail) seront continuées par les soussignés, à l'ancien local, No 74 rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans; Nos 118 et 120, Duane street, dans la ville de New-York; et Nos 309 et 311 Broad street, à Newark, N. J.
THOMAS C PAYAN,
THOMAS F. CARHART,
JAMES M. JONES, en commandite
Nlle-Orléans, 1er juin 1857. 1 jn—12

F. NEWHALL,
Entrepôt de Tapisserie française et américaine,
Rue du Canal, No 60, encoignure Vieille-Levée, au premier.

LE soussigné vient de recevoir et offre de vendre un stock le plus fort et le mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, comprenant en partie: Tapisserie dorée, veloutés, à fresques, chênes, marbrés, granits, représentant des statues, ornements, paysages, décors de tous genres, etc.
En magasin: un grand stock de tapisserie à bon prix de prix moyens, bordures dorées et de fantaisie, papier pour ciel de lit, etc., à vendre à des conditions avantageuses par
F. NEWHALL,
Rue du Canal, No 60,
6 juin—3m enc. Vieille-Levée, au 1er.

GRANDE MAISON A LOUER, avec ou sans ameublement, rue Bourbon, No 110, entre les rues Conti et St-Louis. S'adresser chez MM. GROSJEAN & BENETEAU,
6 juin rue Royale, No 60, encoignure Bienville

GROSJEAN & BENETEAU,
No 60, rue Royale, encoignure Bienville,

Informent respectueusement leurs amis et le public en général, que par suite de leur changement de domicile, ils ont entièrement renouvelé leur stock.
On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de Meubles de tout genre, tels que, mobiliers de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, et meubles cottage de différentes qualités, en lots, bureaux, armoires, chaises, tables de toutes dimensions, etc., lits, porte-chapeaux, bourdins, etc., en bronze.
Ils entreprennent, comme par le passé, les poses de rideaux et tapis, les réparations et échanges et les transports de meubles pour soirées et parties.
Ils ont un local destiné à recevoir toute espèce de meubles qu'ils prendront en magasinage à des prix modérés. Ils se chargent du transport et de l'emballage. 6 juin—2

PAPIER DE PAILLE—1000 rames, en débarquement de la barque Mary Clinton, et à vendre par
H M BARLOW & Co,
1juin—12 No 16, rue du Canal.

EN débarquement du navire Conton, arrivé de Bordeaux:
100 caisses absinthe Sauvajol, Brenoton & Co, à vendre par
E. LAMBERT,
1 jn 62, rue des Magasins

A VENDRE en magasin—
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 do demi-fin, pour familles,
7 do vieux de do
15 do vin blanc Haut Sauternes,
25 barils de do do
70 quarts pipe eau-de-vie de cognac, diverses marques et qualités;
600 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe,
100 do de blanc Haut Sauternes,
500 barils whisky Bourbon, Monongahela et rectifié genièvre, eau-de-vie et imitation du pays.
E. LAMBERT,
1juin No 62, rue des Magasins

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société en commandite sous la raison ULGER LAUVE, pour les affaires dans cette ville, par acte passé aujourd'hui pardevant Théodore Guyol, notaire public.
ULGER LAUVE,
associé pour les affaires en général.
M. J. BUJAC,
associé en commandite.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

M. P. M. NICE est chargé de ma procuration générale, par acte passé aujourd'hui pardevant Théodore Guyol, notaire public.
ULGER LAUVE.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

ULGER LAUVE.
Courtier de billets, d'actions et de change.
Bureau No 20 rue Carondelet, bureau du fond

Moitié de maison à louer.

A louer, pour en prendre possession immédiate, la moitié de la maison No 261 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux. 11 mai

2me Justice de Paix.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'ayant été élu Juge de la 2me Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, il est maintenant dûment commissionné et qualifié. Le siège de sa cour est établi au même local que celui de son prédécesseur, l'Hon. F. Celesque, No 15 Sainte Pontalba, rue de la Pierre. GUY DUPLANTIER,
5 mai—1m Juge de Paix

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $2,000,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.
Des livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires nommés plus bas, au bureau de la Compagnie de chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, encoignure Levee et de Pierre, ainsi que dans les études de M. Edward Barnett et Edward G. Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 77 et 67; ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, sont ouverts pour recevoir des souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 31 juillet prochain, à moins que le capital d'un million ne soit souscrit avant cette époque.
JOHN HUGHES,
J. VIGNCA,
4 mai—au lancel GEORGE AUSTIN Jr.

AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
Magasin de nouveautés bien connu, de feu Mme Taber.

MLLE Ts. DETER, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 52 rue de Chartres, au No 156, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour le trousseau d'aiguille et les broderies. 16 mai

H. MURRAY. A. CHOPARD.
Donnelly, Bennim & Co.
Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,
Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas,
Près Poydras, Nlle-Orléans.
Pommes de terre, oignons, fèves, beurre, fromage, lard, fruits secs, pois de la Caroline, riz, farine, etc.
14mai

A VENDU par le navire Jane E. Williams, de Marseille:
25 barils de Cassy
20 caisses de 12 bouteilles, Cassy.
A vendre par BENE & GRIMA,
26 avril 73 rue Gravier

HUILE fin et très-bonne—100 barils, à vendre par ALFRED KEARNY,
1mai 72 rue des Magasins

Salsepareille.

A VENDU par la goëlette Colombia, de Tampico, 155 balles de Salsepareille, à vendre par
JUAN Y. DE ROMA,
21mai No 47, rue Bienville

EN débarquement du John Curtis, de Bordeaux—75 caisses vin blanc Haut Sauternes, en 1/2 bouteilles, à vendre par LOUIS F. MAXENT,
6juin 50 rue Toulouse

EN débarquement du John Curtis, de Bordeaux—27 caisses grand vin Château Lafitte 1846.
A vendre par LOUIS F. MAXENT,
6juin 50 rue Toulouse

REÇU par le navire Edwin, arrivé du Havre:
5 caisses mousselines de Lyon.
A vendre par J N CURIEN,
4 jn 22, rue Toulouse

REÇU par le navire Galena, arrivé de New York: 50 paniers Champagne Piper Heidsieck, en grandes et demi-bouteilles.
A vendre par J N CURIEN,
5 jn 22, rue Toulouse

REÇU par les navires Coutaux, Palmier et John Curtis, arrivés de Bordeaux:
125 barriques vin rouge, Côtes de Fronsac,
25 do do do St-Julien.
A vendre par J N CURIEN,
4 jn 22, rue Toulouse

EN débarquement du navire Edwin, venant du Havre—
16 boucauts fromage véritable Gruyère, du canton de Fribourg, qualité supérieure, à vendre par
HENRY VALETON,
6juin 90, St-Louis

EN débarquement du navire John Curtis, venant de Bordeaux:
5 caisses mousseline de Lyon
30 caisses Rhum vieux à marasquin
30 do de do à Bordeaux
A vendre par HENRY VALETON,
6juin 90, St-Louis

BEURRE nouveau de Goshen—24 barils beurre jaune de choix, en débarquement du steamship Black Warrior et à vendre par
JOSEPH H MARKS & Co,
6juin 76 et 78, rue Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—100 paniers véritable Piper Heidsieck, en grandes et demi bouteilles, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN,
6 juin 35, rue de la Vieille Levée

VIN noir supérieur de Catalogne, en débarquement du brick Jacinta, venant de Tarragone:
20 pipes vin de Catalogne
[illegible]
A vendre par ANT. COSTA,
6juin—3f 14 rue de la Douane

IMPORTATIONS directes—Cigares de la Havane—Un bel assortiment de Londres, Medianos, Conchas, Regalias et demi Regalias, des meilleures marques [illegible]
CABALLERO & BASUALDO,
6juin 26 Vieille Levée,
Encoignure Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Conant, de Bordeaux:
[illegible]
A vendre par V & E MAIGNAN,
8 jn 29, rue St-Louis

ARRIVE par le Palmier et Barney, de Bordeaux:
25 balles de couvertures de laine de 5 points [illegible]
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
3 jn 20 rue de la Douane

AU DRAWBACK—150 caisses de sardines de 1/2 chaque, marque de Rondelet de Nantes.
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co,
3 jn 20 rue de la Douane
[illegible]

CONSERVES—150 caisses sardines à l'huile de la marque B Guillaume
[illegible]
A vendre par BROUGUERE & Co,
3 jn 25 rue Bienville

EN débarquement du navire Frances, de Marseille:
[illegible]
A vendre par J. VIGNCA Jr
6 juin 18, rue Conti

NOUVELLE DECOUVERTE.
LA PLUS GRANDE
Et la plus merveilleuse du Monde!!
PASTILLES DE SALSEPAREILLE,
Simples et composées, préparées par
N. HEREU,
Pharmacien et Docteur, supérieures à toutes les médecines, sirops et extraits de ce nom et à toutes les spécialités connues jusqu'à ce jour.

L'IDEE d'un agent thérapeutique général applicable à toutes les maladies dont le développement en principe morbide reconnaît une cause interne, soit dans le sang, soit dans n'importe quel organe du corps, a été pour moi l'objet de grandes et longues investigations.

Une étude assidue et une analyse continuelle sur tous les êtres qui nous offrent les trois grands signes de l'échelle naturelle, minéral, végétal et animal, me faisaient entrevoir l'espoir de réaliser désormais un semblable travail, et, en effet, grâce à mon infatigable esprit j'ai atteint mon but.

Quelques individus du règne végétal ont fourni les éléments nécessaires à cette grande idée qui a pour base un principe alcaloïde de la salsepareille dont le public connaît déjà une partie des propriétés. Telle est la nouvelle découverte que j'ai l'honneur de publier aujourd'hui; j'ai donné la forme des pastilles à ce médicament, parce que la nature de ce cas ne permet pas d'en donner d'autres et je les ai divisées en simples et composées afin de pouvoir les administrer aux enfans comme aux adultes.

Un profond silence a cependant régné dans mes premiers essais; il a fallu pour les mettre au jour que l'expérience et le merveilleux résultat m'eussent prouvé que je ne m'étais point trompé dans mes calculs, évitant par ce moyen d'être accusé de charlatanisme.

L'auteur de cette découverte providentielle appelle l'attention des médecins et du public en particulier, afin que tout le monde soit témoin de l'admirable résultat de ces pastilles.

Effets généraux confirmés par plus de mille personnes. Ces pastilles purgent l'estomac, tempèrent, purifient et régénèrent le sang d'une manière spéciale et instantanée en faisant évacuer toutes les impuretés qui se trouvent dans cet organe et ce fluide précieux.

EFFETS SPECIAUX.

1o—Guérison prompte et radicale de toutes les maladies en général.
2o—Les personnes qui ont fait usage de ces pastilles n'ont jamais été atteintes ni du choléra ni de la fièvre jaune, elles sont par conséquent le préservatif par excellence de ces maladies formidables.
3o—Toute classe de maladies telles que vénériennes, syphilitiques, herpétiques, scorbutiques, goutteuses, rhumatismales, nerveuses, bilieuses, etc. sont radicalement guéries quelques jours après avoir pris le médicament.
4o—Toutes les affections de poitrine, de tête, des yeux, de l'estomac, des poumons, des intestins, etc. et d'autres internes ou externes disparaissent complètement pourvu que l'on fasse usage des pastilles.
On les vend par boîtes accompagnées d'un prospectus qui indique la manière de les prendre.
Un seul dépôt, pharmacie de D. HEREU, encoignure Bourbon et Toulouse.
Note—Dans la même pharmacie se donnent des consultations et visites gratuites à toute heure du jour. 20 mai—2m3pe

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
16 mai 1857.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

AFIN que les installations aient convenablement faites dans les maisons, cette compagnie a donné des licences aux poseurs d'appareils de gaz suivants:
Oemichen & Loeffler, 142, rue de Chartres.
Wm Hommer, 97, rue Baronne.
A J Duhrkoop, 124 rue du Cirque.
H. Guild, 214, rue St Charles.
J. B. Monté, 28, rue Toulouse.
Wm Jaeger, 42, rue du Cirque,
H. E. Holloway, 303 rue du Camp
Qui seuls sont autorisés à placer des installations dans les maisons ou le gaz est sujet à l'inspection de cette compagnie.
On est prévenu qu'il ne sera pas fourni de gaz aux personnes qui feraient poser ou réparer des appareils par d'autres maisons que celles ci-dessus désignées.
Toutes modifications ou réparations doivent être faites, après que notice en aura été donnée à la Compagnie, et qu'elles auront été soumises à une inspection.
Par ordre de la direction.
W. S. CAMPBELL,
16 mai—1m Surintendant

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle. Orléans.
Bureau, No 50, rue Royale.
Capital en argent..........$250,000

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux taux ordinaires, contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie. Elle remboursera dix pour cent, comptant, sur toutes les primes de ceux qui feront assurer.
Toutes les pertes seront réglées promptement et équitablement.
LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PEYCHAUD, président.
L. H. PLACE, vice-président.
DIRECTEURS:
MM. HENRY PEYCHAUD,
L. H. PLACE,
P. MALOCHEE,
S. FLASHAN,
JAMES A. LUFK,
A. LAFOREST,
W. H. VREDENBURGH,
GEORGE HEATON,
THEODORE LANAUX
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1857.

Nouvel Hôtel à Biloxi.

MM. T. A. HORNE ancien directeur de l'Hôtel d'Orleans, à Louisville, Ky., et N. B. COOK, de cette ville, ont pris l'Hôtel, connu jadis sous le nom de "Hôtel Nixon," à Biloxi, Miss. Ayant fait meubler et mettre à neuf ce magnifique établissement, ils ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils pourront recevoir les touristes dans la première semaine de juin.
Cet Hôtel offre bien des avantages naturels qui suffisent à en faire l'Hôtel par excellence des bords du Golfe. Il est bien aéré, se trouve au milieu d'une grande chênaie de quatre arpents. Il est directement au bord de l'île aux vaisseaux et [illegible] vents, où une jolie embarcation pourra toujours transporter les amateurs de la pêche.
Il y a deux bonnes maisons à bains, une grande buvette où l'on trouvera constamment des vins, des liqueurs, etc., des écuries, une salle de billard, un jeu de quilles, etc.; en un mot, tout ce qui peut rendre agréable le séjour de l'Hôtel agréable aux personnes qui désireront passer quelques jours de l'autre bord du Lac.
16mai—1m

Hotel de la Passe Christian,
(Ancien Hôtel de Montgomery.)

Cet hôtel pourra recevoir les touristes dans la première semaine de juin. Le soussigné y a fait considérablement réparer et prendre et il n'épargnera rien pour satisfaire les pensionnaires.
JOHN McDONNELL, propriétaire.
16mai—1m

HOTEL STOCKTON,
A la Baie St-Louis.

Mme STOCKTON a l'honneur d'annoncer au public que l'ancienne maison Nixon est maintenant sous sa direction et peut recevoir les touristes. 4 juin—1m

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES,
A bon marché.
Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans, et No. 97, rue du Cirque.

AYANT acheté de forts lots de mousselines, jaconas, toiles, cotons, etc., à l'encan, il les offre à très peu en-dessous du prix coûtant.
Rubans de mode pour chapeaux de dames, à 15 cents la yarde, valant 30 cents.
Mousseline suisse à 25 cts la yarde, valant 50 cts.
500 pièces de toile fine d'Irlande, valant dix piastres, à vendre à $6 la pièce.
300 mantelets soie dentelle, de $2 à $8 pièce.
Mouchoirs batiste $1, brodés, à $3 valant de $5 à $10.
Corsets français de $1 50 à $2 pièce.
Calicos américains imprimés, bon teint, à 10 cents la yarde.
Linge élégant d'été, pantalons et habits, à $3 le vêtement.
Il sera fait un escompte libéral aux marchands de la campagne qui achèteront au comptant.
11mai THEODORE DANZIGER.

LA MAISON J. COLLON,
Encoignure Royale et St-Anne,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre et offre en vente:
100 douzaines chemises toile, devants toile et coton de $12 à $48,
50 doux do pour cadets à $1.
Mitaines filet.
Bas fil d'écosse unis et brodés.
do pour filettes.
100 lbs pommade de Grasse 1re qualité à vendre, $1 la livre.
Dentelles Cambrai pour fond de mantelets et pour volants.
Franges blanches, boutons à glands, chaussettes et cravates pour hommes, etc. etc. 19mai

Demande d'emploi.

UNE personne habitant le pays depuis longtemps, et très connue, désire se placer comme teneur de livres, homme de charge et de confiance. L'une de ces conditions ne pouvant se rencontrer, elle pourrait aussi s'arranger de manière à tenir des livres dans celles des maisons qui n'auraient que peu de temps à employer par semaine.
De respectables références seront données sous tous les rapports. S'adresser à la Poste, lettre L. partie française, ou au bureau de ce journal.
5 juin—1 m

AMANDES—En débarquement du navire Antonita, de Barcelone:
300 sacs amandes à coque tendre, à vendre par
PABLO GELPI,
120, Vieille-Levée, entre St-Philippe
5 juin et Ursulines

VIN de Catalogne—En débarquement du navire Antonita, de Barcelone:
150 demi pipes vin de Catalogne,
80 barils vin de Porto,
500 rames de papier,
20 balles bouchons pointes,
18 do pour eaux minérales,
500 paniers d'huile,
20 livres safran.
A vendre par PABLO GELPI,
120, Vieille-Levée, entre St-Philippe
5 juin et Ursulines

MAGNOLIA WHISKY—50 barils de S N Pike en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
5 jn—10f 35 rue de la Vieille Levée

FRAMBOISES au jus—Reçu par le navire Conant venant de Bordeaux:
25 caisses fraises au jus, en bon état, à vendre à 36 50 la caisse, par DUNTZE & IKEN,
6juin Encoignure Royale et Conti

VINAIGRE à l'estragon—27 caisses, en débarquement du navire Conant venant de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
6juin Encoignure Royale et Conti.

MOUTARDE française—50 caisses moutarde de différentes marques, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
6juin Encoignure Roy le et Conti.

BOUCHONS—En débarquement du navire Ferruccio venant de Marseille:
25 balles bouchons assortis, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
6juin Encoignure Royale et Conti.

PORC—400 barils Mess prime et rance, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
nos 57 et 58, Vieille Levée

JAMBONS—100 tierçons jambons passés au sucre, différentes marques, à vendre par
GALLOSO & PASCAL
6juin nos 57 et 58, Vieille Levée

BACON—50 boucauts épaules, jambons et plats côtés, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
6juin nos 57 et 58, Vieille Levée

GRAISSE—300 barils graisse en feuille, prime, 75 barils do do do
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6juin nos 57 et 58, Vieille-Levée

BOEUF—125 barils mess et prime, 500 barils mess pour familles, à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
6juin nos 57 et 58, Vieille Levée

WHISKY—50 barils vieux Bourbon
20 barils vieux Monongahela,
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6juin nos 57 et 58, Vieille Levée

[illegible] et oignons—100 barils pommes [illegible], 125 barils oignons créoles.
GALLOSO & PASCAL,
nos 57 et 58, Vieille Levée

AVIS.

[illegible] procurent [illegible] un comptant de [illegible] Compagnie du chemin de fer Méridional du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription [illegible]
Geo. C. LAWRASON,
Secrétaire.

LOTERIES DE SWAN & Co.
Gros Lot,
$60,000!
$616,000 pour être distribuées en juin.

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DU FORT GAINES, [illegible], *dans le mois de juin 1857,*

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.

Classe 39—pour être tirée SAMEDI, 6 juin 1857.
Classe 40—pour être tirée SAMEDI, 13 juin 1857.
Classe 41—pour être tirée SAMEDI, 20 juin 1857.
Classe 42—pour être tirée SAMEDI, 27 juin 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES!!

Trois mille trois cent cinq lots.

TRENTE MILLE BILLETS.

MAGNIFIQUE PLAN!

TIRAGE

Tous les Samedis, dans le mois de juin.

1	Lot de	$60,000 sont	60,000
1	do	20,000	20,000
1	do	10,000	10,000
1	do	5,000	5,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,500	2,500
1	do	2,500	2,500
1	do	2,500	2,500
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
45	do	300	13,500
100	do	100	10,000
100	do	50	5,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $225,	approx. de	$60,000 sont		$900
4	do	200	do	20,000	800
4	do	125	do	10,000	500
4	do	70	do	5,000	280
12	do	50	do	2,500	600
16	do	40	do	1,000	640
3,000	do	20	sont		[illegible]

3,305 lots s'élevant à..........$[illegible]
Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue.

Les premiers 257 lots, imprimés [illegible] de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de l'une des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires, qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 12 premiers lots, auront droit aux 48 lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple.—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11, 48, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $225 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $200, d'après le susdit plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20, si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On garantit aux personnes qui achèteront 10 billets entiers (quand les numéros se terminent par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0) un lot de $[illegible]; demi et quarts de billets en proportion.

Il sera vendu des certificats de 10 billets aux susdits prix, pour le risque sur les billets, et l'acquéreur aura droit à tout ce qu'il gagnera en outre des lots de $20.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers..... $80
do do de 10 demi billets..... 40
do do de 10 quarts de billet..... 20
do do de 10 huitièmes de billet..... 10

En demandant des billets ou des certificats. Faites-vous envoyer l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désignent.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et bien enregistrer leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé sans aucune déduction.

Toutes les affaires sont strictement confidentielles.

On peut adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte S., 36, bureau de la poste, Nlle-Orléans, à
S. SWAN & Co, Atlanta, Ga.,
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
30mai—vil. et camp.

LE PEUPLE Y EST INTERESSE.

Toits améliorés de Warren,
à l'épreuve du feu et de l'eau.

LES matériaux employés pour la construction de ces toits sont le feutre, des compositions, et le gravier. Les deux premiers sont élastiques, adhérents et combinés de telle façon avec le gravier, qu'ils forment un toit qui non seulement solide, mais à l'épreuve du feu et de l'eau. C'est la une combinaison qu'on n'avait jamais réussi à obtenir.

Voici les avantages qu'offre ce toit amélioré de Warren à l'épreuve du feu et de l'eau:

Il est à l'épreuve de l'eau et du feu.
Le froid et le chaud ne le font pas s'allonger et se resserrer, comme les toits en métal.
Pour le peindre, il n'est pas besoin de plus d'un pouce par pied.
On peut marcher dessus sans y laisser d'empreintes.
On peut faire sécher sur ce toit le linge, etc.
Il offre un grand avantage aux pompes, lorsque le feu se déclare dans le voisinage.
Les changements de température ne l'affectent nullement.
Il n'altère pas l'eau.
Il résiste à l'ébranlement d'une machine.
Il résiste à plus du double de la chaleur du zinc, du ferblanc, ou de fer galvanisé, sans danger pour le bois qui se trouve au-dessous.
On le répare facilement et sans délai.
Il coûte beaucoup moins qu'aucun autre toit à l'épreuve du feu.
On peut pratiquer des conduits sur ce toit, à peu de frais.
Le taux de l'assurance est le même que pour les édifices qui ont d'autres toits à l'épreuve du feu.
On a fait en l'essai et l'expérience en a établi la supériorité sur tous les autres toits. Nous référons le public aux personnes qui les connaissent depuis longtemps.
Pour plus de détails, s'adresser par la Poste, aux soussignés, qui sont les seuls autorisés à construire les de ces toits. THOMAS RICHARDSON & Co,
Constructeurs de toits,
Nelle-Orléans, Lne.
Boîte 104, Mechanics' Exchange, 19, rue St Charles
S'adresser à A. F. Cochrane & Hall.
16 avril—v et camp.

LIQUIDATION
DE DEUX GRANDS STOCKS
De marchandises sèches de fantaisie françaises et américaines
Aux magasins Nos 12 et 14 rue de Chartres.

PLUS de quatre-vingts mille piastres de soieries, nouveautés, confections et modes seront offertes, pendant cette semaine encore, à de grands sacrifices.
La vente est positive.
D. P. SCANLAN & Co,
1juin—6f Nos 12 et 14 rue de Chartres

Pour clore la vente des marchandises de printemps, pour cause de déménagement.

NOUS commençons aujourd'hui, 1er mai, à clore notre stock entier de marchandises de printemps, nous préparant à déménager au Touro Buildings, au mois de juin. Nous offrons notre grand stock de bareges, mousselines, jaconats, grenadines, organdis, etc. &c. au premier prix d'importation.
2000 douzaines bas anglais, fil d'Ecosse, et chaussettes, pour dames, demoiselles, hommes et enfants.
2000 pièces et demi-pièces toile d'Irlande blanche.
100 pièces toile à draps, 10¼, 11¼ et 12¼.
500 pièces bobinet pour mousquitaire, 12¼ et 14¼.
2 caisses batiste imprimée en couleurs.
200 pièces 4¼ toile d'Irlande imprimée.
200 marquises en couleurs et noires, nouveau genre.
1 caisse organdis à volants, très riches, à $6.
10 caisses coton à chemises, York Mills, à 12½ cts la yarde.
Bareges unis extra fins à 25 cts la yarde.
Bareges imprimés et à raies, meilleurs, à 25 c la yarde
Organdis imprimés à 25 et 30 cts la yarde.
La balance de nos soieries à des prix très-réduits.
Toutes nos broderies, telles que cols, manches, bandes, entre-deux, basques, robes d'enfants brodées, bonnets, mousselines brodées, dentelles valenciennes, applications, point d'Angleterre, Cambrai, dentelle fil, anglaise, dentelle noire, voiles dentelle noire, véritable, voiles Cambrai, &c. &c. &c., seront vendus au prix coûtant.
Notre stock sera fermé le plus tôt possible.
E. B. HAGGERTY & BRO.,
1 mai— 168, rue du Canal, et 3, rue Royale

D. & J. AUGUSTIN, avocats,
Passage de la Bourse, No 45.
26 mai—1m

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET COMMISSAIRE,
No 53, Passage de la Bourse St-Louis,
8janv—1 an Entre les rues Conti et Bienville

AUX AFFLIGES.

LE Dr WILSON, qui a été six ans avec le Dr Ricord, de Paris, a pratiqué comme chirurgien aux hôpitaux St-Georges et St Barthélemy, a exercé pendant dix ans dans les Etats de New York et du Sud, peut être consulté en anglais et en français sur toutes les maladies des organes sexuels, à son cabinet, rue Dauphine, No 17, encoignure Canal, près l'Opéra, tous les jours de 8 à 12 heures, A. M. et de 4 à 8 heures, P. M.
Guérison complète de cancers, maux invétérés, ulcères, fistules ou tumeurs de toute espèce sans l'usage du bistouri. Propriétaire de l'Elixir de Vénus, pour l'empêchement des maladies syphilitiques et la blennorrhée.
Le Dr. Wilson n'emploie pas de mercure, et le traitement qu'il fait suivre ne cause aucun dérangement et ne produit aucune faiblesse dans l'organisme.
Opérations chirurgicales de 1 à 3 heures tous les jours. 26 mai—3m

LIQUIDATION.

MME TROUBLE, devant, sous peu de jours, partir pour France, où elle se rendra à son retour son magasin, rue Royale No 77, vendra toutes ses marchandises à 25 p. c. au-dessous des prix.
Une aussi grande diminution sur des marchandises confectionnées à Paris il y a environ six semaines offre aux Dames la rare chance d'acheter des nouveautés à moins du prix coûtant.
Le bon goût bien connu de Mme Trouble plaide assez en faveur de ses marchandises.
La vente commencera le 1er juin et se continuera jusqu'au 15.
MAD. TROUBLE,
91 rue Royale.
Mme Trouble se chargera de tous ordres qui lui seront remis pour articles de Dames sur la place de Paris. 9mai—3f

Steiner & Marinoni.
(Successeurs de G. J. Thierry)
Ont transporté leur magasin au
No. 56, rue Toulouse,
En face de l'ancienne Banque des Citoyens.
2 avril—2 m

EN débarquement du navire Conant, capitaine Allen, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
30 quarts Champaign distillery Cognac, W. Coran & Co, de preuve, sous les clefs de la Douane
PAUL JOGE FILS & Co,
26 mai 37, rue St Louis

VANILLE—Une caisse vanille en magasin et à vendre par BRUGUIERE & CO,
26mai 15, Bienville

AMANDES.

100 Sacs grosses amandes d'Iviza venant d'être reçues par la barque Maipu et à vendre par H. MEUGENS,
26 mai—1m No 31, rue de la Commune

GENIEVRE.

10 Pipes genièvre de Hollande, de la marque extra fine ((Schiedam Arms)), très blanc, en douane, à vendre par H. MEUGENS,
2mai—1m No 31, rue de la Commune

CONFITURES DE LA HAVANE—Venant d'être reçu: 25 caisses confitures assorties, en bocaux pâte de goyave, gelée et pâte, boîtes ¼ livre
do do do, boîtes de 2, 1 et 1½
A vendre par DUNTZE & IKEN,
26 mai encoignure Royale et Conti

ASPERGES—Reçu en magasin, le premier approvisionnement d'asperges fraîches de St-Louis, [illegible] à vendre par
DUNTZE & IKEN,
[illegible] encoignure Royale et Conti

EN DEBARQUEMENT [illegible] à vendre par
DUNTZE & IKEN
encoignure Royale et Conti